

125^e
VALLÉE-JONCTION

Toujours en action

Ban 125^e

Le
Lien

Édition 2.08 | Février 2023
BULLETIN MUNICIPAL



VALLÉE-JONCTION
Toujours en action

valleejonction.qc.ca | info@valleejonction.qc.ca | 418 253-5515 | 

Mot de la mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'année 2023 a commencé avec force pour notre municipalité. 125 ans ça se fête, en grand! Le comité organisateur nous a préparé une belle programmation! Wow, quel travail! Je les félicite et les remercie grandement! Organiser une année d'activités représente beaucoup de réunions, de discussions et de bénévolat. C'est énormément de temps et leur paie sera votre taux de participation aux activités qui vous sont proposées. Je vous encourage à y participer en grand nombre.

Au niveau politique, selon les dernières informations obtenues du Ministère des Transports du Québec (division ferroviaire), une séance d'information publique sera tenue d'ici quelques semaines pour vous informer des travaux entourant la construction du nouveau pont ferroviaire. Nous vous donnerons tous les détails de cette rencontre prochainement.

CONCERNANT LES PROJETS À VENIR :

- Nous poursuivons nos démarches en lien avec le changement de la conduite d'eau potable souterraine située en dessous de la rivière Chaudière. Le projet avance et, si tout se déroule bien, nous espérons débiter les travaux à l'automne 2023.
- Nous sommes également en mode solutions en ce qui concerne le quai de la rue Poulin qui a subi des dommages importants lors de fortes pluies en juin 2022. Des travaux temporaires ont été effectués à l'automne 2022.
- Des travaux d'asphaltage ou de resurfaçages de quelques rues sont également prévus.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement des travaux.

Au plaisir,

*Patricia
Drouin*

Patricia Drouin
Mairesse de Vallée-Jonction



Des nouvelles de votre conseil municipal

DÉCISIONS IMPORTANTES

VENTE

- Lots 6 511 815 et 6 511 816 situés sur la rue du Pont vendus à Réjean Perreault et Hélène Duchesne. La reconstruction n'étant pas possible sur ces terrains.

ADOPTION | MODIFICATION DE RÈGLEMENT

(pour plus de détails sur les règlements, consultez la page web de la municipalité)

- **RÈGLEMENT 2022-347** – Adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2007-193 afin d'agrandir la zone M-4 à même une partie de la zone RA-3 et une partie de la zone PU-1
- **RÈGLEMENT 2022-348** – Avis de motion, dépôt et adoption d'un projet de règlement concernant la concordance au parc industriel
- **RÈGLEMENT 2022-349** – Avis de motion, dépôt et adoption d'un projet de règlement de concordance relatif à l'ajout de dispositions en lien avec les activités agro-touristiques et les conteneurs maritimes
- **RÈGLEMENT 2022-350** – Avis de motion, dépôt et adoption d'un projet de règlement de concordance relatif à l'ajout de dispositions en lien avec les matériaux de construction.
- **RÈGLEMENT 2022-351** – Avis de motion et adoption d'un projet de règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.
- **RÈGLEMENT 2022-352** – Avis de motion et adoption du premier projet de règlement sur les permis et certificats afin d'y modifier des dispositions en lien avec les certificats d'autorisation
- **RÈGLEMENT 2022-353** – Avis de motion, dépôt et adoption d'un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme 2007-192 afin d'agrandir l'affectation « mixte » à même une partie de l'affectation « résidentielle faible densité » et une partie de l'affectation « publique »
- **RÈGLEMENT 2022-354** – Avis de motion, dépôt et adoption d'un projet modifiant le règlement de zonage 2004-193 concernant diverses dispositions en lien avec les résidences unifamiliales de type jumelés et les garages intégrés
- **RÈGLEMENT 2022-355** – Avis de motion, dépôt et adoption d'un règlement concernant la taxation 2023.
- **RÈGLEMENT 2022-357** – Avis de motion, dépôt et adoption d'un règlement modifiant le plan d'urbanisme 2007-192 concernant un règlement de concordance relatif à l'ajout de dispositions en lien avec l'agrandissement du périmètre urbain.

Les services municipaux

DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale a pour mission d'assurer le lien entre le conseil municipal et les différents services de la Municipalité. À ce titre, la direction générale reçoit les politiques du conseil et s'assure de leur application. Elle voit également à coordonner et diriger les différents services municipaux et s'assure qu'un service de qualité soit donné aux citoyens dans le respect des budgets de la Municipalité. Finalement, elle offre un service d'accueil et de communication aux citoyens.

GREFFE

Ce service est responsable de l'ensemble des activités liées aux affaires juridiques, à la tenue du greffe de la municipalité, la gestion documentaire et aux services financiers

Le rôle du greffier consiste à officialiser les décisions prises lors des séances du conseil municipal et de les communiquer aux intéressés. Il assume le secrétariat du conseil municipal et publie les avis officiels. Il est aussi responsable des archives de la municipalité en plus de la rédaction des règlements municipaux ainsi que des divers contrats et ententes liant la Municipalité. Il assure l'application des règlements municipaux, de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Le greffier occupe d'office le titre de président d'élection et supervise les procédures de scrutin lors d'élections ou de référendums municipaux.

TRÉSORERIE

La trésorerie joue un rôle de premier plan dans la gestion des opérations de la Municipalité en apportant un soutien quotidien aux activités de l'ensemble des services municipaux.

Elle est le gardien des valeurs financières en coordonnant la préparation des budgets, des activités financières et d'investissements (immobilisations) annuels, en conformité avec les lois et normes en vigueur. En assurant le contrôle et le suivi constant du budget adopté par le conseil municipal, tant des activités financières que des investissements. En rédigeant différents rapports financiers périodiques permettant aux élus de suivre l'évolution financière de la Municipalité tout au long de l'année. En préparant et présentant le rapport financier annuel pour fins d'audit et en assurant le suivi et le contrôle de la dette à long terme.

Au niveau du traitement comptable et administratif des opérations financières, elle assure l'ensemble des opérations de trésorerie, entre autres, la gestion des comptes à payer et des comptes à recevoir, le traitement et le versement de la paie des employés, les opérations bancaires, la tenue à jour des registres comptables, etc. Elle est responsable de l'émission des comptes de taxes annuels et complémentaires émis en cours d'année.



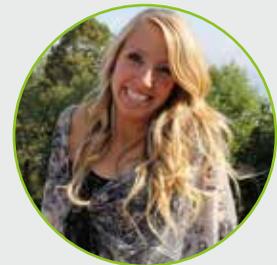
JULIE CLICHE

Directrice générale et
greffière-trésorière



NADIA BISSON

Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe



ROXANNE PERREAULT

Comptable



125 ans, ça se fête!

Les festivités battent leur plein. Depuis novembre 2022, plusieurs activités ont déjà eu lieu. Nous constatons malheureusement que la participation n'y est pas du tout... pourtant tout est mis en œuvre pour que chaque activité soit une expérience inoubliable. Considérant ce constat, nous sommes dans l'obligation d'imposer des dates limites pour l'achat des billets.

RETROUVAILLES | 17 JUIN 2023

L'activité des retrouvailles se veut un événement favorisant la participation des résidents et des anciens résidents de Vallée-Jonction. Il est de la responsabilité de chacun de communiquer avec les membres de leurs familles ou leurs amis natifs de Vallée-Jonction mais résidant à l'extérieur et de les inviter à acheter leur billet.

L'activité débutera par un souper méchoui et se poursuivra par un hommage à nos doyens et aux familles souches. Ce sera le moment idéal pour échanger et prendre des nouvelles de tous les participants.

- Accueil à 18 h
- Souper à 18 h 30
- Hommage à nos doyens et familles souches à 19 h 30

Billet en vente jusqu'au 28 avril 2023 au coût de 40 \$. Les billets sont en vente au bureau municipal. Possibilité de réserver par téléphone au 418 253-5515 poste 0

CONCOURS DE DÉCORATION DE MAISON

Faites partie des festivités ! Décorez votre terrain ou l'extérieur de votre maison ! Prenez une photo de votre décor et transmettez-la à admin@valleejonction.qc.ca

Les photos seront publiées sur notre page Facebook. Le nom du gagnant sera dévoilé en décembre 2023.



Élections partielles

La Municipalité de Vallée-Jonction doit tenir des élections partielles pour combler le poste de conseiller(ère), siège # 6 au sein du conseil municipal. À cet effet, un avis public a été émis en janvier dernier. Les prochaines étapes du processus électoral sont les suivantes :

1. Assurez-vous d'être inscrits sur la liste électorale. Vous avez jusqu'au 26 février prochain pour compléter et transmettre le formulaire prévu à cet effet et qui vous a été transmis avec vos comptes de taxes.
2. Si vous êtes intéressés par la politique municipale, vous pouvez poser votre candidature entre le 17 février 2023 et le 3 mars 2023 directement au bureau municipal (259, rue Jean-Marie-Rousseau).

RÔLE D'UN CONSEILLER MUNICIPAL:

Le rôle d'un conseiller municipal est de représenter la volonté des citoyens au sein du conseil municipal tout en agissant dans l'intérêt de la municipalité. Lorsqu'il siège au conseil municipal, il représente légalement la municipalité et, avec les autres élus, décide des orientations à adopter pour atteindre certains objectifs ou résoudre des problèmes. Finalement, un conseiller doit veiller aux intérêts et à la saine administration de la municipalité. Lors des séances du conseil, il pourra s'assurer que les projets avancent selon les délais prévus et que les sommes engagées correspondent aux prévisions du budget.

RESPONSABILITÉS D'UN CONSEILLER MUNICIPAL:

Assister aux séances du conseil municipal (2 rencontres par mois), participer à la prise de décision, voter sur toutes les résolutions et tous les règlements à moins d'une situation de conflit d'intérêts, siéger – s'il y a lieu – à des commissions ou des comités créés par le conseil et occuper – s'il y a lieu – le poste de maire suppléant.

RESPONSABILITÉ CIVILE:

Un conseiller ne bénéficie d'aucune immunité.

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE À DEVENIR UN ÉLU MUNICIPAL, VOUS DEVEZ :

- Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale
- Résider sur le territoire de la municipalité de façon continue ou non depuis au moins les 12 derniers mois

3. Si plus d'une personne pose sa candidature au poste offert, le processus se poursuivra et des élections auront lieu le 2 avril 2023.

Si seulement une personne a posé sa candidature au poste offert, cette personne sera proclamée élue sans opposition dès le 3 mars 2023.

Appel d'offres pour projet commercial

Deux terrains vacants et reconstruisibles sont actuellement disponibles à Vallée-Jonction.

ADRESSES :

- 269-275, rue Principale (lot #3 715 845)
- 238-240, rue Principale (lot #3 715 792)

DIMENSIONS :

- Lot 3 715 845 = 439.7 mètres carrés
- Lot 3 715 792 = 497.4 mètres carrés

PRIX : 6.00\$/mètre carré

ZONES À RISQUE

Notez qu'il se pourrait que ces terrains soient inscrits dans une zone à risque d'inondation lors des prochaines mises à jour gouvernementales.

CRITÈRES

Pour pouvoir acheter ces terrains, vous devez présenter un projet de construction à court terme d'un commerce. Le projet déposé doit être complet et professionnel, il doit présenter clairement la vocation du commerce et l'immeuble doit s'harmoniser avec le style d'architecture de la rue Principale soit le style Boomtown.

Tous les projets reçus seront étudiés par le conseil municipal.

Les projets retenus seront choisis en fonction des critères précédemment cités.



Programmation des loisirs

ACTIVITÉS DES LOISIRS

ZUMBA ET POUND



QUAND: Lundi de 18 h 30 à 19 h 30



OÙ: Salle multifonctionnelle de Vallée-Jonction



DURÉE: 12 semaines du 9 janvier au 3 avril 2023



POUR INSCRIPTIONS: Après de Marisol Grondin 418 209-7403

POUND



QUAND: Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30



OÙ: Salle multifonctionnelle de Vallée-Jonction



DURÉE: 12 semaines du 11 janvier au 5 avril 2023



POUR INSCRIPTIONS: Après de Marisol Grondin 418 209-7403

TAEKWONDO



QUAND: Mardi et jeudi de 18 h 30 à 20 h



OÙ: Salle multifonctionnelle de Vallée-Jonction



DURÉE: 15 semaines du 10 janvier au 27 avril 2023



POUR INSCRIPTIONS: Après de Ericka Perreault

AÎNÉS ACTIFS



QUAND: Vendredi de 9 h à 10 h



OÙ: Salle multifonctionnelle de Vallée-Jonction



DURÉE: 12 semaines du 27 janvier au 14 avril 2023



POUR INSCRIPTIONS: Après de Kelly Grondin 418 253-5515 poste 105

SEMAINE DE RELÂCHE - SPORTS LIBRES



QUAND: Mardi 7 mars 2023 de 13 h à 16 h | Jeudi 10 mars 2023 de 13 h à 16 h



OÙ: Salle multifonctionnelle de Vallée-Jonction

ACTIVITÉS CULTURELLES

HEURE DE CONTE



QUAND: Dimanche 19 février 2023 à 10 h 30



OÙ: Bibliothèque St-François-d'Assise



POUR INSCRIPTIONS:auprès de Kelly Grondin 418 253-5515 poste 105

SEMAINE DE RELÂCHE - ANIMATION ET MIXOLOGIE POUR ENFANTS AVEC BELLY-BULLE



QUAND: Mercredi 8 mars 2023 de 9 h à 12 h



OÙ: Salle multifonctionnelle de Vallée-Jonction



POUR INSCRIPTIONS:auprès de Kelly Grondin 418 253-5515 poste 105

SEMAINE DE RELÂCHE - APRÈS-MIDI SUCRÉE



QUAND: Mercredi 8 mars 2023 de 13 h à 16 h



OÙ: Club Ski Beauce



AVIS POUR LE DÉMÉNAGEMENT DE NOS BUREAUX

Nous informons la population des 12 municipalités que nous desservons que nos bureaux seront localisés à l'endroit suivant à compter du 12 décembre 2022 :

1083, BOULEVARD VACHON NORD, LOCAL 105, SAINTE-MARIE (QUÉBEC) G6E 1M8

Malgré ce déménagement, les citoyens auront toujours la possibilité d'avoir accès à tous nos services qui sont les suivants : accompagnement-transport, popote roulante, soutien aux proches aidants, promotion de la santé, travail de milieu. N'hésitez pas à nous contacter.

La direction

TÉL.: 418 387-3391 | TÉLÉC.: 418 387-7101 | INFO@LIENPARTAGE.ORG | WWW.LIENPARTAGE.ORG

EN VOITURE ! SUR LE CHEMIN DE FER DE QUÉBEC CENTRAL

(Par François Cliche, Archives Musée ferroviaire de Beauce)

Voici le cinquième reportage d'une série relatant nos origines et notre histoire, racontant des faits marquants qui vous feront reculer dans le temps, et parfois vous surprendre et vous intriguer...

L'histoire des trains de passagers sur le réseau historique du Chemin de fer de Québec Central a débuté il y a très longtemps - 140 ans pour être plus précis - d'abord sur les rails en bois d'érable de la Levis & Kennebec Railway, entre le Haut-Lévis et Larochelle's Station (Saint-Anselme) dès 1874, jusqu'à Scott's et Ste. Mary à partir de 1875 et à nos deux gares dénommées Beauce de 1876 et 1879 (devenue Beauce Junction en 1881, Valley Junction vers 1914 et finalement Vallée-Jonction à partir de 1941). Et pour ajouter à la liste des noms de gare, rappelons que notre toute première station érigée en 1876 au Trou-de-la-Bisson portait jadis les désignations suivantes : Bisson, Hamanne ou Blériot. Des mots et des maux... pour en faire tordre nos premiers rails en bois!



Première station à Beauce-Jonction avec magasin Avard & Nadeau Ltée vers 1911.

Pendant ce temps, la Sherbrooke, Eastern Townships & Kennebec Railway, devenue la Quebec Central Railway en février 1875, lors d'une restructuration d'entreprise en difficulté financière, opérait quant à elle ses premiers convois sur des rails également faits en bois, depuis Newington (Sherbrooke) dès 1873 en direction des régions Amiante et Beauce, à mesure qu'avancait la construction de la voie. Cette grande ligne ferroviaire, longue de 160 kilomètres, finit par rejoindre le côté ouest de notre rivière Chaudière à l'automne 1880. Notre future paroisse de L'Enfant-Jésus était donc, à ses origines, desservie sur les deux rives et ce, par deux compagnies ferroviaires complètement indépendantes. Ces passagers, arrivant de l'ouest et désirant se diriger vers Lévis, devaient ensuite transiter possiblement par barque jusqu'à la

station du Levis & Kennebec située juste en face, car notre premier pont des chars - couvert et en bois par-dessus le marché - ne fut inauguré que le 23 mai 1881. Rien de trop grand pour un si petit futur village!



Arrivée du train du Père Noël en gare de Vallée-Jonction en décembre 1950.

Durant l'année de la fondation du village de Beauce-Jonction en 1900, sa petite gare voit déjà transiter sur ses quais quelque 10 000 personnes annuellement, tandis que la population de la très récente paroisse ne compte que 450 âmes. Il n'en faudra pas plus pour que la Compagnie pense à reconstruire un tout nouveau bâtiment, afin de répondre aux besoins toujours grandissants. C'est en juin 1917, enfin, qu'une nouvelle station est inaugurée, habilement dirigée par le chef de gare Charles-Alfred Bilodeau. Considérée à juste titre comme la gare la plus moderne et la plus spacieuse sur tout le réseau, avec entre autres ses salles d'attente des hommes puis des dames, les bureaux du chef de gare et du télégraphiste, ainsi que ceux pour le roadmaster et même pour la police de la Québec Central, une quantité phénoménale de convois de toutes sortes y défilèrent durant tout près d'un siècle.

Pensons aux Trains de neige, ces convois d'hiver transportant des centaines de skieurs à destination du centre de ski de Vallée-Jonction, le tout premier sur la rive sud de Québec, inauguré dès 1937-38. À partir de 1939, des championnats provinciaux de sauts en ski adroitement organisés par J.-Alfred Rousseau, propriétaire de l'hôtel Manoir Bilodeau, s'y sont même déroulés. Comme démonstration de force, lors des championnats provinciaux du 16 février 1941, pas moins de cinq trains spéciaux, en provenance de Québec, Trois-Rivières, Thetford Mines, Lac-Mégantic et Saint-Georges, arrivent en gare de Vallée-Jonction. Malheureusement, ces fameux convois furent interrompus en 1942, en raison des efforts de guerre qui obligeaient les compagnies ferroviaires à

rationner le charbon pour des besoins plus essentiels comme le transport des marchandises et du courrier.



Arrivée d'un train de neige en gare de Vallée-Jonction en 1942.

Au-delà du service de première et de seconde classe dans ses voitures de passagers et pour exploiter encore plus son image de marque, la Compagnie fit construire dès 1927 deux wagons-café dans ses propres usines de Newington, qui allait servir à rehausser le service entre Sherbrooke et Québec. Quelques années auparavant, un autobus sur rail fonctionnant à l'essence et pouvant accommoder une trentaine de personnes, avait également été mis en service entre Vallée-Jonction et Lac-Frontière. Et selon l'humeur de ses employés, on l'appelait la vedette ou la barbue. Mais l'une des deux réalisations les plus exceptionnelles dans tout l'histoire du réseau ferroviaire, mis à part la permission de pouvoir faire circuler ses trains sur le Pont de Québec, fut sans contredit l'acquisition de deux autobus. La Quebec Central Railway devint alors la toute première compagnie de locomotives à vapeur en Amérique du Nord à posséder sa propre flotte d'autobus. Petit à petit, la flotte se renouvela et s'agrandit, jusqu'à la vente en 1965 de la Quebec Central Transportation Company.



Convoi tiré par la QC-2556 en gare de Vallée le 14 septembre 1953 (Coll. MSTC)

Le début de la fin...

Et 1950 marquera l'apogée du transport sur rail, car on prévoit son déclin rapide, vu la popularité grandissante des automobiles et des chemins routiers ouverts en toutes saisons. Février 1957 marquera donc le début de la fin pour les grands trains de passagers.

Des autorails communément appelés Budd se chargeront dorénavant du déplacement des voyageurs, agents de commerce et ouvriers de toutes sortes pour encore une dizaine d'années, soit jusqu'au 29 avril 1967, alors qu'un dernier convoi quittera les quais de la gare de Vallée avec un ultime... En Voiture !



Passagers en gare de Vallée lors du 100^e du Canadien Pacifique le 25 juillet 1981 (Coll. Frs Cliche)

Puis suivront, le temps d'un souvenir, quelques excursions spéciales sur le réseau historique de Québec Central, dont celle du 25 juillet 1981, alors que 300 personnes attendent sur les quais de la gare de Vallée pour monter à bord du train du 100e anniversaire du Canadien Pacifique, parti de la gare du Palais de Québec en direction de Sherbrooke. Par la suite, seul trois autres convois seront aperçus en Beauce, soit à l'automne 1973 et 1974, ainsi qu'en décembre 1976. La gare et ses nombreuses voies de triage seront dorénavant condamnées à l'oubli.



Trains touristiques de Chaudière-Appalaches sortant du pont des chars de Vallée à l'été 2000.

Heureusement, un quart de siècle plus tard, on vit à nouveau des passagers, déguisés en touriste, débarquer à la gare patrimoniale de Vallée-Jonction. De 2000 à 2005, près de 100 000 visiteurs embarqueront à bord des Trains touristiques de Chaudière-Appalaches, dont les nombreux succès remirent Vallée-Jonction sur la carte touristique de la Beauce, et même bien au-delà du territoire de la Chaudière-Appalaches.

Souhaitons que ce ne soit qu'un au revoir!

Bibliothèque Saint-François d'Assise

NOUVEAUTÉ SUR LES RAYONS | MANGAS

Les 5 premiers tomes du manga NARUTO sont disponibles à la bibliothèque.

Le réseau Biblio possède tous les mangas des séries. Pour lire la suite, il suffit de se présenter à la bibliothèque et de faire une demande de prêt entre bibliothèques. Votre demande sera transmise à l'équipe responsable de faire la demande de prêt et vous serez avisé par téléphone quand ils seront disponibles à la bibliothèque de Vallée-Jonction. Si vous êtes à l'aise avec le site WEB, vous pouvez les commander vous-même avec votre numéro de membre et votre NIP.



TOUT APPRENDRE | FORMATION EN LIGNE

Vous aimeriez apprendre une nouvelle langue ? Apprendre à dessiner des chatons ? Apprendre à tricoter ? Ou même à créer vos propres jeux vidéo ?

Sur le site WEB du réseau biblio vous avez la possibilité de vous connecter à ce service en inscrivant votre numéro de carte et votre NIP pour y accéder. Vous aurez aussi accès à un guide d'utilisation et au dépannage si besoin.

Ce site réunit 120 000 heures de cours en ligne en accès gratuit et illimité couvrant de multiples domaines: bien-être et santé, langue, musique, sport et fitness, etc...

N'hésitez pas à explorer ce service sur le site!

FACEBOOK

Pour ne rien manquer, suivez-nous sur facebook à Bibliothèque Saint-François d'Assise Vallée Jonction.

HORAIRE

Mercredi de 13 h à 15 h et 18 h à 20 h

Jedi de 18 h à 20 h



Jardin communautaire

À qui la chance de jardiner dans ce lieu unique qu'est notre jardin communautaire ?

ACCESSIBLE DE 24 H SUR 24, 7 JOURS SUR 7 ET ÉCLAIRÉ.

Bacs jardins, remise, espace d'échange de semis ou de légumes, arbres fruitiers et espace détente pour faire un brin de social.

Plusieurs bacs jardins sont disponibles tout à fait gratuitement.

POUR RÉSERVER VOTRE BAC:

communiquez avec le bureau municipal au 418 253-5515.

Fadoq l'Oasis de ma vallée

LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

TOUS LES LUNDIS À 13H

Pétanque à tout à la salle de la Gare

TOUS LES 3^E MARDIS DU MOIS À 13H30

Bingo à la salle de la Gare

TOUS LES MARDIS, MERCREDIS ET JEUDIS À 13H

Cartes (à moins qu'une autre activité n'ait été organisée)

ACTIVITÉS SPÉCIALES À VENIR :

Conférences à venir en février et mars 2023. Dates à déterminer

Dîner de la Fête des Mères le 30 avril 2023. Détails à venir.

Tous les détails seront publiés sur notre page web www.club.fadoq.ca/L019
et notre page Facebook @fadoqvalleejonction.

COMITÉ ORGANISATEUR

Marguerite Lacasse, présidente
Alice Boucher Champagne, vice-présidente
Denise Voyer, trésorière

Rénald Lagueux, secrétaire
Denis Cliche
Marie-Laurence Lessard
Gisèle Maheux



**CLUB
LIONS**
TRING-JONCTION / SAINT-FRÉDÉRIC
SAINT-JULIEN / SAINT-SÉVERIN

IMPÔT | Le Club Lions de Ste-Marie offre de produire,
GRATUITEMENT, votre déclaration d'impôt.

CRITÈRES:

Ce service est admissibles aux personnes dont les revenus sont inférieurs à:

- 35 000 \$ pour une personne seule
- 45 000 \$ pour un couple + 2 500\$ pour chaque enfant à charge
- 45 000 \$ pour un adulte avec un enfant + 2 500\$ par personne à charge
- revenus d'intérêt inférieur à 1 000\$

OÙ | Salle communautaire (Sacristie) à l'arrière de l'église de Ste-Marie

QUAND | Les vendredis 10 et 17 mars de 10h00 à 11h00 de 13h00 à 14h00

Apportez tous vos documents

Vivre un Deuil

La perte d'un être cher n'est jamais facile...

Divers services et groupes de soutien :

- **Café rencontre** (une rencontre/mois)
- Cinq (5) rencontres **individuelles**
- Dix (10) rencontres en **groupe fermé**
- **Une année pour Mieux Vivre** (une rencontre/mois)
- Rencontre de **groupe ouvert**
(Dernier mercredi de chaque mois)
- Méditation

Surveillez l'agenda du site internet pour les dates.



groupejonathan.ca

418 387-6888

inscriptions@groupejonathan.ca

le Berceau

420, rue Principale, suite 102,
Vallée-Jonction

*Des services
pour faciliter l'arrivée
d'un nouveau-né*

RÉPIT
BOUFFE
NAISSANCE

le Berceau

OFFRE
3 REPAS FAMILIAUX

à la naissance d'un enfant



à la naissance d'un enfant



TROUSSE DE DÉPART

UN SAC À COUCHES
CONTENANT DIFFÉRENTS
PRODUITS ET ACCESSOIRES
NÉCESSAIRES



*à la naissance
d'un nouveau-né*

le Berceau

Le Berceau
est un organisme
qui s'adresse
à toutes les jeunes
mamans de 25 ans
et moins.



Berceau Vallée-Jonction



berceauvalleejonction89



418 387-7974



<http://www.leberceau.ca>

Calendrier

Février

- | | | |
|--|--|---|
| 04 FÊTE DES NEIGES
BAL EN BLANC | 10 FÊTE DES NEIGES
glissades aux flambeaux | 24 Cueillette ordures
et recyclage |
| 06 Conseil municipal
à 19 h 30 | 11 FÊTE DES NEIGES
randonnées aux flambeaux | 25 FÊTE DES NEIGES
course de voitures sur neige |
| 10 Cueillette ordures
et recyclage | 18 FÊTE DES NEIGES
randonnées en snowmobiles | |

Mars

- | | | |
|--|---|--|
| 06 Conseil municipal
à 19 h 30 | 18 Après-midi sucrée dans le
stationnement de la villa du cap | 24 Cueillette ordures
et recyclage |
| 10 Cueillette ordures
et recyclage | 19 MOUNTAIN CROSS | |

Avril

- | | |
|--|--|
| 03 Conseil municipal
à 19 h 30 | 14 BINGO DU 125 ^e |
| 07 Cueillette ordures
et recyclage | 21 Cueillette ordures
et recyclage |

Mai

- | | | |
|--|--|--|
| 01 Conseil municipal
à 19 h 30 | 06 Soirée d'humour
avec P.-A. Méthot | 19 Cueillette ordures
et recyclage |
| 05 Cueillette ordures
et recyclage | 14 Messe avec la
garde municipale | 26 Cueillette des
gros rebus |